

*Commission d'examen de la
rémunération des juges*



*Judicial Compensation and
Benefits Commission*

AVIS

Le 16 décembre 2020

La Commission d'examen de la rémunération des juges a été établie en 1999 afin d'examiner tous les quatre ans si le traitement et les autres prestations payables aux juges de nomination fédérale en vertu de la *Loi sur les juges* sont satisfaisants, et si les avantages sont généralement appropriés. Pour les fins de l'étude de la Commission, une modification a été apportée à la *Loi* en 2014, selon laquelle les protonotaires de la Cour fédérale sont réputés juges. Selon la *Loi*, la Commission remet un rapport faisant état de ses recommandations au ministre de la Justice dans les neuf mois qui suivent la date de commencement de l'examen. Le ministre de la Justice donne suite au rapport au plus tard quatre mois après l'avoir reçu. Dans sa décision en date du 10 juin 2020, la Commission, avec le consentement du ministre et de la magistrature, a reporté le début de ses travaux du 1^{er} juin 2020 au 1^{er} décembre 2020.

La Commission invite toute personne intéressée à soumettre un mémoire sur les sujets que la Commission a pour mission d'examiner. Les mémoires, écrits dans l'une ou l'autre des langues officielles, devront parvenir à la Commission, de préférence en format électronique, à l'adresse suivante : info@quadcom.gc.ca. Une copie papier des mémoires sera également acceptée au bureau de la Commission, situé au 99, rue Metcalfe, 8^e étage, Ottawa (Ontario), K1A 1E3. En outre, quiconque désire aussi être entendu dans le cadre d'une audience publique, qui aura lieu par vidéoconférence, doit en aviser la Commission lors du dépôt de son mémoire. Des précisions concernant la façon de se connecter à l'audience seront affichées en temps voulu au site web de la Commission à l'adresse www.comquad.gc.ca.

L'échéancier suivant est établi :

- 29 mars 2021 – date limite pour le dépôt des mémoires du gouvernement, des juges et des protonotaires
- 8 avril 2021 – date limite pour le dépôt des mémoires des autres parties
- 30 avril 2021 – date limite pour le dépôt des répliques
- 10 et 11 mai 2021 – audiences par vidéoconférence

Tous les mémoires reçus par la Commission seront affichés sur son site web.

Présidente
Martine Turcotte

Commissaires
Margaret Bloodworth
Peter Griffin

Directrice générale
Louise Meagher